

Résumé Global des Rapports d'Evaluation MEAL par Pays

Nom du Programme. **Protection Humanitaire au Cœur de l'Action (ProHumA)**

Période de Mise en Œuvre. **1er novembre 2021 - 31 octobre 2023**

Bailleur. **Gouvernement Belge via la Direction générale de la Coopération au Développement – DGD**

Coordination. Caritas International Belgique (CI.be)

Le programme Protection Humanitaire au Cœur de l'Action (PROHUMA), soutenu financièrement par la Belgique, est une initiative déterminée à offrir un soutien tangible et pérenne aux groupes les plus vulnérables au Niger, Burundi, Ouganda, et Jordanie. Centré sur la protection et le soutien à la réintégration socio-économique des personnes et des communautés les plus affectées par les crises humanitaires dans ces 4 pays, PROHUMA s'est engagé à comprendre et à agir sur les racines profondes de la vulnérabilité. Il a notamment porté son attention sur les réfugiés, les déplacés internes, les personnes de retour dans leur pays d'origine, et les communautés d'accueil.

La stratégie de mise en œuvre de PROHUMA a valorisé une méthode inclusive, encourageant la participation active des communautés ciblées et incluant les structures locales existantes. Cette approche participative a contribué à améliorer l'efficacité des actions entreprises. L'importance accordée à la collaboration étroite avec une diversité de partenaires locaux et internationaux a été déterminante pour le succès du programme, menant à des avancées notables en termes de cohésion sociale, de diminution de la violence, de protection de l'enfance, et d'amélioration de la résilience économique des individus vulnérables.

Cependant, des défis opérationnels et des difficultés liées à la mise en œuvre du programme dans certains contextes ont par moment réduit l'effet escompté des interventions, posant la question de sa viabilité à long terme et la pertinence de certains ajustements pour les futurs projets. Ces défis comprenaient des échéanciers serrés, des défis contextuels, ainsi que des retards dans le lancement de certaines actions clés. Ceci souligne le besoin d'une planification souple et dynamique, apte à s'adapter aux réalités changeantes des contextes humanitaires et à répondre de manière efficiente aux besoins des populations cibles.

Malgré ces obstacles, PROHUMA a démontré qu'une action humanitaire coordonnée avec soin peut induire des changements positifs significatifs. Les expériences tirées de ce programme offrent des leçons importantes sur l'importance de la cohérence des efforts, de l'implication communautaire et de la flexibilité stratégique nécessaire pour concevoir des interventions de protection humanitaire efficaces. Ces acquis sont cruciaux pour orienter les démarches futures destinées à améliorer la résilience et le bien-être des communautés confrontées à des crises humanitaires globales.

A. Résumé des activités	page 2
B. Méthodologie	page 2
C. Résultats	page 3
D. Recommandations	page 8
D. Annexe 1 – TdR	page 2
E. Annexe 2 – Rapport Burundi	page 2
F. Annexe 3 – Rapport Jordanie	page 2
G. Annexe 4 – Rapport Niger	page 2
H. Annexe 5 – Rapport Ouganda	page 2

A. Résumé des activités

PROHUMA a été conçu comme un programme multidimensionnel axé sur la protection et l'assistance des communautés vulnérables, avec un accent particulier sur les victimes d'exploitation et d'abus sexuels, les violences basées sur le genre (VBG), et les personnes déplacées ou retournées. Le programme était structuré autour de 3 résultats (pour plus d'information, voire le cadre logique complet dans le rapport narratif final) :

R1. Formation, Sensibilisation, Renforcement et Soutien Communautaire
Activité 1.1 : Formation des partenaires, équipes du projet, et personnes relais sur les politiques contre l'exploitation et les abus sexuels, la protection de l'enfance, et la cohésion sociale. Des ateliers de dialogue impliquant la communauté et les autorités locales visent à aborder et résoudre les problèmes liés à ces thématiques.
Activité 1.2 : Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'enfance et la réduction des VBG à travers des débats, événements sportifs, et activités culturelles.
Activité 1.3 : Promotion de la cohésion sociale et gestion pacifique des conflits via des activités sportives et culturelles, adressant les thématiques de protection de l'enfance et VBG.
Activité 1.4 : Création de mécanismes communautaires de protection et cohésion sociale, impliquant divers leaders communautaires et la construction d'espaces sûrs pour les victimes de VBG.
Activité 1.5 : Identification et accompagnement psychosocial des victimes d'abus, violences, ou viols, en privilégiant les plus vulnérables.
Activité 1.6 : Prise en charge des frais médicaux pour les victimes d'abus sexuels.
Activité 1.7 : Distribution de kits d'hygiène féminine aux femmes et filles vulnérables, prioritairement aux victimes de VBG.
R2. Soutien Économique
Activité 2.1 : Assistance financière ou en vivres aux ménages déplacés, réfugiés, retournés, et aux plus vulnérables, pour leurs besoins élémentaires et leur réinsertion socio-économique.
Activité 2.2 : Sensibilisation et accompagnement dans la création et gestion d'activités génératrices de revenus (AGR), incluant des formations sur la gestion financière et le leadership.
Activité 2.3 : Formation professionnelle des jeunes et victimes de VBG, avec fourniture de kits de travail pour favoriser une activité socioprofessionnelle stable.
R3. Accompagnement Juridique et Plaidoyer
Activité 3.1 : Accompagnement juridique pour les personnes victimes d'abus, de violences ou de violations de leurs droits, offrant un accès au système judiciaire et soutenant les structures communautaires dans la gestion des différends.
Activité 3.2 : Plaidoyer auprès des autorités pour la protection et la jouissance des droits fondamentaux des groupes cibles.

B. Méthodologie

L'évaluation des projets au Burundi, en Jordanie, au Niger, et en Ouganda a été guidée par une méthodologie commune, conçue pour assurer la cohérence et la comparabilité des résultats à travers différents contextes et environnements. Cette approche méthodologique a été élaborée sur la base de Termes de Référence (TdR) communs (annexe 1), établissant un cadre uniforme pour l'évaluation de l'efficacité, de l'impact, et de la pertinence des interventions dans chaque pays.

[Au Burundi, l'évaluation s'est concentrée sur la qualité de la distribution de l'aide, le degré de satisfaction des bénéficiaires, l'impact direct du projet sur le bien-être des ménages, le niveau de](#)

satisfaction spécifique concernant les différents services offerts, l'accès à l'information sur l'aide, et l'évaluation de la prise en compte de la redevabilité et du genre. Une enquête a été menée auprès de 450 ménages sélectionnés aléatoirement, avec l'aide de Kobo Collect et Excel pour l'analyse des données.

En Jordanie, l'approche a combiné des méthodes quantitatives et qualitatives, en s'appuyant sur des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe, ainsi que sur une revue des documents de programme. L'évaluation a visé à identifier les forces et les faiblesses de la mise en œuvre du projet, en impliquant activement les parties prenantes clés et en soulignant l'importance de la confidentialité et de la franchise des participants.

Au Niger, l'objectif principal était de mesurer l'impact des interventions sur la réduction des vulnérabilités face aux crises humanitaires. L'évaluation a particulièrement analysé l'approche triple nexus (humanitaire, développement, paix) et a inclus des entretiens avec divers acteurs locaux. L'approche méthodologique a favorisé la participation et le transfert de connaissances, tout en tenant compte des contraintes sécuritaires régionales.

En Ouganda, l'évaluation s'est axée sur la cohérence du projet avec d'autres efforts humanitaires, son efficacité et son impact. Elle a été menée de manière participative, incluant des représentants de toutes les parties prenantes et utilisant une combinaison de méthodes de collecte de données pour assurer la fiabilité des conclusions.

Ainsi, bien que chaque pays ait adapté l'approche évaluative à son contexte spécifique, la méthodologie commune a permis d'assurer une évaluation rigoureuse et cohérente du programme PROHUMA dans son ensemble. Pour une compréhension approfondie des méthodologies spécifiques utilisées et des résultats obtenus dans chaque contexte, nous vous référons aux rapports pays individuels (annexes 2 à 5).

C. Résultats

a. Ce qui a bien fonctionné sous le PRPOHUMA

1. Discrimination et Égalité des Genres

Dans le cadre du programme PROHUMA, diverses initiatives ont conduit à des améliorations significatives en termes de dignité, d'égalité des genres, de réduction de la discrimination.

Au Burundi, 26% des bénéficiaires ont ressenti une restauration de leur dignité, accompagnée d'une réduction notable de la discrimination sociale (17%), des violences basées sur le genre (10%), et des conflits au sein de la communauté (8%) grâce à des actions de sensibilisation ciblées (Burundi).

En Jordanie, les interventions spécifiques du projet ont joué un rôle crucial dans la réduction de l'inégalité des genres et des violences basées sur le genre, améliorant ainsi la situation des filles au sein de leurs familles.

Le Niger a témoigné d'efforts remarquables dans la lutte contre les violences basées sur le genre, avec 82% des bénéficiaires observant une réduction des VBG, résultat direct des campagnes de sensibilisation et de prévention. De plus, le projet a induit une transformation significative des normes relatives au genre et à l'inclusion sociale dans ce pays, en réduisant les mariages forcés et précoces,

diminuant le temps consacré à la corvée d'eau, réduisant les cas de viol, et améliorant les conditions de vie ainsi que le pouvoir d'achat des femmes au foyer. Cette approche inclusive a également mis l'accent sur la jeunesse et le genre, avec une prise en compte significative des jeunes (86%) et du genre (68%) dans les activités du projet, soulignant une stratégie englobante.

En Ouganda, l'impact du programme a été également significatif, notamment à travers le succès des Associations d'Épargne et de Crédit Villageoises (VSLA). Ces dernières ont entraîné une augmentation des revenus, l'autonomisation de leurs membres, et facilité l'accès à des besoins de base tels que le soutien à la scolarisation et la rétention. En outre, elles ont joué un rôle crucial dans la protection des mineurs non accompagnés et des femmes contre la violence basée sur le genre, illustrant l'impact positif du programme sur l'amélioration des conditions de vie et sur la promotion de l'égalité des genres.

Ces développements soulignent l'efficacité du programme PROHUMA dans l'atteinte de ses objectifs d'amélioration de la dignité, de réduction de la discrimination, et de promotion de l'égalité des genres, avec des impacts tangibles et mesurables dans les pays impliqués.

2. Cohésion Sociale et Relations Familiales

L'amélioration de la cohésion sociale et la protection des enfants ont été des points forts dans l'exécution du programme PROHUMA, révélant des résultats positifs dans les 4 pays d'intervention.

Au Burundi, 39% des bénéficiaires ont signalé une amélioration de la cohésion sociale et de la protection des enfants, soulignant notamment l'impact de l'obtention d'attestations de naissance qui ont permis aux enfants de se faire soigner gratuitement. Cette initiative a non seulement renforcé la cohésion sociale mais a également offert une protection tangible aux plus jeunes.

En Jordanie, des ateliers spécifiques ont joué un rôle clé dans l'amélioration des relations familiales et la gestion des conflits. Des témoignages ont mis en lumière des cas où des participants ont appris à mieux interagir avec leurs enfants et d'autres membres de la famille, témoignant de l'efficacité de ces interventions pour renforcer les liens familiaux et promouvoir une coexistence harmonieuse.

Le Niger a également observé des améliorations notables en termes de cohésion sociale, avec 87% des bénéficiaires exprimant une appréciation positive des changements relatifs aux relations intercommunautaires. Ces résultats indiquent une amélioration significative de l'harmonie et de l'entente entre les différentes communautés, contribuant ainsi à un environnement plus pacifique et inclusif.

En Ouganda, des initiatives visant à promouvoir la cohésion sociale ont inclus l'organisation de galas culturels et de jeux de football, rassemblant réfugiés et communautés d'accueil. Ces activités ont non seulement favorisé la coexistence pacifique mais ont également renforcé les liens communautaires, soulignant l'importance de l'engagement collectif et du divertissement dans la consolidation de la paix et de l'unité.

Ces expériences à travers les différents pays démontrent l'impact positif du programme PROHUMA sur la promotion de la cohésion sociale et la protection des individus, en particulier des enfants, contribuant ainsi à des communautés plus résilientes et unies.

3. Mécanismes de Plaintes et d'Accompagnement

La mise en place de mécanismes efficaces pour répondre aux plaintes et suggestions des bénéficiaires a été un aspect crucial du succès du programme PROHUMA, révélant l'engagement envers la responsabilité et le soutien continu.

Au Burundi, une large majorité de bénéficiaires (92%) étaient au courant des canaux disponibles pour déposer plaintes ou suggestions, et un pourcentage encore plus élevé (99%) a confirmé que les plaintes déposées avaient reçu une réponse adéquate, soulignant l'efficacité et la réactivité du système en place.

En Jordanie, un système de plaintes bien structuré a été établi pour surveiller la qualité des services fournis aux bénéficiaires. Ce système a non seulement permis de recueillir les retours des bénéficiaires de manière organisée, mais a également assuré que ces retours soient pris en compte de manière constructive, contribuant ainsi à l'amélioration continue du programme.

Au Niger, l'accompagnement légal et juridique offert dans le cadre du programme a été extrêmement bien accueilli, avec 94% des bénéficiaires exprimant leur satisfaction. Ce taux élevé de satisfaction reflète l'efficacité des services judiciaires fournis pour la gestion des conflits et des cas d'abus, mettant en évidence l'importance de l'accès à un soutien juridique compétent et empathique.

En Ouganda, le renforcement des mécanismes de protection et de sauvegarde a été une priorité, avec des mesures mises en place pour renforcer la confiance des bénéficiaires. Ces mesures ont amélioré leur capacité à signaler les cas d'abus et de violence et à obtenir une assistance juridique lorsque nécessaire, démontrant une approche holistique de la protection et du soutien aux bénéficiaires confrontés à des situations difficiles.

Ces efforts conjugués dans différents pays montrent l'engagement du programme PROHUMA à offrir un environnement sûr et réactif pour ses bénéficiaires, garantissant que leurs voix soient entendues et que des actions concrètes soient prises pour adresser leurs préoccupations.

4. Impacts et Empowerment

L'impact économique positif du programme PROHUMA a été largement reconnu à travers les pays participants, montrant une amélioration notable de la vie des communautés grâce à diverses initiatives.

Au Burundi, 95% des personnes interrogées ont attesté d'un impact économique positif sur la vie de la communauté, un succès attribué aux transferts monétaires, à l'appartenance à des groupements Assec, et au développement d'activités génératrices de revenus (AGR). Cette dynamique positive a été complétée par une utilisation judicieuse des fonds, avec 93% des ménages utilisant une partie des fonds pour des besoins primaires et 62% ayant initié une AGR, soulignant une approche responsable de la gestion des ressources.

En Jordanie, le programme a joué un rôle clé dans le renforcement des capacités des participants, leur fournissant des outils intellectuels et des solutions pratiques pour faire face aux défis quotidiens. Cette initiative a contribué à bâtir des fondations solides pour l'autonomie et l'auto-assistance, renforçant ainsi l'impact économique du programme.

Au Niger, l'accent a été mis sur la réinsertion socio-économique des victimes et le renforcement des capacités des parties prenantes et bénéficiaires. 87% des bénéficiaires ont apprécié les efforts de réinsertion socio-économique, indiquant que les activités génératrices de revenus (AGR) et autres soutiens ont aidé à améliorer leur situation économique. Cette approche a permis une appropriation des acquis par les communautés, facilitant ainsi un impact durable sur le plan économique.

En Ouganda, le programme a significativement contribué à l'empowerment économique de la population cible, en particulier des femmes. En leur permettant de démarrer des activités génératrices de revenus et de devenir financièrement indépendantes, le programme a non seulement amélioré les

conditions économiques des individus et des familles mais a également promu l'égalité des genres à travers l'autonomisation économique.

Ces interventions, variées mais cohérentes dans leur objectif, ont démontré l'efficacité du programme PROHUMA dans l'amélioration des conditions économiques des bénéficiaires, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie, l'autonomie financière, et la résilience économique des communautés.

5. Protection de l'Enfant et Sensibilisation

Le programme PROHUMA a placé la protection des enfants au cœur de ses priorités, traduisant cet engagement par des résultats concrets dans différents pays.

Au Burundi, 39% des bénéficiaires rapportent des avancées dans les domaines de la cohésion sociale et de la protection des enfants. Une amélioration notable a été le fait que les enfants peuvent désormais se faire soigner gratuitement grâce à l'obtention d'attestations de naissance, illustrant la pertinence d'une approche holistique de la protection de l'enfance.

La Jordanie a également mis l'accent sur le renforcement de la protection des groupes les plus vulnérables grâce à des mesures de protection de l'enfance, la réduction de la violence basée sur le genre et l'amélioration de la cohésion sociale et pacifique, affirmant l'engagement du programme à créer des environnements sûrs et protecteurs pour tous.

Au Niger, 81% des répondants ont témoigné d'améliorations significatives dans la protection des enfants, soulignant l'efficacité des initiatives du projet dans la promotion de la sécurité et du bien-être des plus jeunes. Ces initiatives ont été renforcées par des actions de sensibilisation ciblées, améliorant la compréhension des droits humains, en particulier ceux des enfants et des femmes, et augmentant la capacité des communautés à signaler les violences.

En Ouganda, le programme a intégré des questions de protection dans la conception du projet sous le domaine de résultat 1, où des services efficaces en matière de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG), de protection de l'enfance (CP) et d'accès au système judiciaire et à l'assistance juridique ont été fournis. Cela a contribué au renforcement de la protection des groupes les plus vulnérables à travers la protection de l'enfance, la réduction de la violence basée sur le genre et le renforcement de la cohésion sociale et pacifique.

Ces efforts coordonnés à travers les différents pays démontrent l'engagement profond du programme PROHUMA à garantir la protection et le bien-être des enfants et des groupes vulnérables, en mettant en place des mesures concrètes pour leur sécurité, leur santé, et leur inclusion sociale.

b. Ce qui est à améliorer

1. Diffusion de l'information

La mise en œuvre du programme PROHUMA a révélé des défis significatifs en matière de connaissance et d'accès aux services offerts, un problème transversal observé dans plusieurs régions. Les bénéficiaires sont peu informés de leurs droits et des services auxquels ils pourraient avoir accès.

Au Burundi, bien que les initiatives de réinsertion socio-économique aient été largement reconnues et appréciées par les bénéficiaires, d'autres services essentiels tels que la protection (y compris la protection contre la violence basée sur le genre) et l'accompagnement juridique et médical ont souffert d'une visibilité et d'une accessibilité réduites. De façon générale, la population a une

connaissance limitée des droits à l'enregistrement des enfants à l'état civil (49%) et de l'accompagnement juridique (22%). Les points focaux (cfr. descriptif des activités) jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain en agissant comme des relais entre les bénéficiaires et les services d'enregistrement. Cependant, la population les connaît peu – et quand elle les connaît, elle en est peu satisfaite. Cette faible satisfaction met en évidence le besoin de revoir les critères de sélection et de formation de ces points focaux, ainsi que les mécanismes de leur intégration dans la communauté.

En Jordanie, certaines composantes clés du projet, notamment l'aide juridique, ont connu des retards dans leur mise en œuvre, entravant l'efficacité de la prestation de services spécialisés.

Ces observations mettent en évidence un besoin crucial d'améliorer les stratégies de communication et d'accès pour garantir que tous les bénéficiaires puissent pleinement profiter des services proposés par le programme, soulignant l'importance d'une approche inclusive et accessible dans la mise en œuvre des interventions humanitaires.

2. Logistiques et Infrastructures

Les défis en matière de logistique et d'infrastructure ont constitué un obstacle notable à l'efficacité du programme PROHUMA dans plusieurs régions.

Au Burundi, les bénéficiaires ont rencontré des difficultés telles que l'arrivée tardive du personnel aux sites d'enregistrement ou de paiement, l'indisponibilité des réseaux mobiles, et les longues distances à parcourir pour accéder aux services.

Au Niger, des problèmes d'infrastructure (comme par exemple des fuites d'eau dans les châteaux d'eau) ont non seulement révélé des lacunes dans la construction et la maintenance des infrastructures essentielles, mais ont aussi souligné les défis associés à la durabilité et à la fiabilité des ressources vitales pour les communautés.

Ces problèmes logistiques et d'accès mettent en lumière l'importance cruciale de renforcer les infrastructures et d'améliorer la logistique pour assurer une distribution équitable et un accès sans entrave aux services proposés par le programme, garantissant ainsi que l'aide atteigne efficacement ceux qui en ont le plus besoin.

3. Sécurité des Interventions

Au-delà de la question globale de la sécurité dans des zones d'interventions humanitaires, des points spécifiques ont été mis en lumière lors de l'évaluation des projets.

Au Burundi, la question de la sécurité des bénéficiaires ayant reçu un accompagnement juridique soulève des préoccupations sérieuses, avec des cas de bénéficiaires exprimant des craintes de persécution. Cela indique que les mesures de protection et de confidentialité mises en place sont insuffisantes ou mal appliquées, nécessitant ainsi une attention particulière pour garantir que tous les bénéficiaires bénéficient d'un environnement sûr et sécurisé. La résolution de ces problèmes est essentielle pour renforcer la confiance des bénéficiaires dans le programme et assurer une assistance efficace et sécurisée à ceux qui sont dans le besoin.

Au Niger, le coup d'état a eu un impact fort sur les difficultés économiques, exacerbées par des restrictions commerciales et une accessibilité limitée aux ressources agricoles telles que les engrais et les pesticides. L'insécurité alimentaire, accentuée durant la période de soudure, souligne l'importance cruciale d'améliorer la productivité agricole et de garantir l'accès à des moyens de subsistance durables.

4. Identification des Bénéficiaires et Gestion des Ressources

L'une des préoccupations centrales soulevées à travers les évaluations réside dans le ciblage précis des bénéficiaires.

Au Burundi, le projet a identifié des cas où des bénéficiaires auraient potentiellement déclaré un nombre incorrect de membres dans leur ménage pour influencer le montant de l'aide reçue, mettant en lumière la nécessité d'affiner les méthodes de ciblage et leur contrôle pour assurer une distribution équitable et précise des ressources.

Au Niger, la critique a porté sur une durée de mise en œuvre effectivement consacrée aux activités jugée trop courte par rapport à la durée totale du projet, suggérant qu'un temps plus long serait nécessaire pour ancrer de manière durable les bénéfices des interventions dans les communautés. Il est essentiel que le Niger profite des 24 mois du projet pour mettre en œuvre ses activités – plutôt que de concentrer la mise en œuvre sur 12 ou 18 mois.

En Ouganda, les défis liés à la durabilité des mécanismes de protection et de sauvegarde instaurés ont également été soulignés, malgré les signes précoces de succès.

Ces points liés à la gestion des ressources pointent vers des préoccupations quant à la viabilité à long terme des initiatives lancées – particulièrement dans un contexte où les interventions humanitaires et de développement cherchent, dans le cadre d'une approche nexus, à bâtir des fondations solides pour la résilience future des bénéficiaires.

5. Flexibilité du Programme

Les retards observés dans la mise en œuvre de certaines composantes clés du programme PROHUMA, notamment en Jordanie où la composante d'aide juridique a démarré avec un retard significatif, soulèvent des questions sur la capacité du programme à s'adapter rapidement aux besoins et aux circonstances changeantes. Sur cet aspect, la flexibilité d'adaptation de CI.be est en fait fort limitée par les règles bailleurs.

6. Renforcement des Capacités et Suivi

La nécessité de développer des mécanismes d'identification et d'évaluation plus spécialisés en Jordanie, ainsi que l'amélioration du suivi des activités au Niger, soulignent un besoin de renforcement des capacités en terme de systèmes de suivi et d'évaluation des projets dans ces pays. De plus, le suivi insuffisant des activités, comme noté par les autorités locales et les bénéficiaires au Niger, soulève des préoccupations quant à la capacité du projet à évaluer précisément l'impact de ses interventions et à ajuster ses stratégies en conséquence. En Ouganda, l'absence de *baseline* pour une comparaison avant et après les interventions a pu entraver la mesure des changements réels induits par le programme, limitant ainsi les opportunités d'apprentissage et d'amélioration.

D. Recommandations

BURUNDI

- 1. Renforcer la communication** : Il est recommandé d'intégrer des rappels sur les services offerts par le projet avant chaque séance de sensibilisation communautaire et d'utiliser des jeux et activités sportives pour motiver l'apprentissage.

2. **Améliorer la sélection et la visibilité des points focaux** : Les points focaux doivent être des personnes de confiance et dynamiques pour assurer leur rôle efficacement.
3. **Améliorer le ciblage des bénéficiaires** : L'utilisation d'un formulaire digital pourrait faciliter le travail de ciblage et réduire les fausses déclarations.
4. **Améliorer la logistique des paiements** : Choisir des compagnies de télécommunication en fonction de la disponibilité du réseau et revoir les sites de paiement pour atténuer les problèmes de réseau.
5. **Encourager la dénonciation des abus** : Sensibiliser les résidents à dépasser leur peur, à dénoncer et revendiquer leurs droits, et plaider pour la protection des témoins afin qu'ils se sentent en sécurité après avoir témoigné.

JORDANIE

1. **Inclure des solutions durables dans les projets de protection sociale**, telles que la formation professionnelle, pour permettre aux bénéficiaires d'avoir des sources de revenus durables et de passer de la dépendance à l'aide à l'autosuffisance et à l'indépendance financière durable.
2. **Créer un plan contractuel avec toutes les parties externes** pour mettre en œuvre les interventions décrites dans le cadre logique du projet et convenues avec les donateurs, afin d'éviter les retards comme celui observé avec la composante de conseil juridique lors de la première année du projet.
3. **Inclure une composante de renforcement des capacités** essentielle et fondamentale dans le projet pour améliorer la qualité et la performance de la mise en œuvre des projets futurs et fournir des services plus professionnels et innovants.
4. **Continuer le financement du programme PROHUMA** pour répondre aux besoins des segments les plus vulnérables de la population, tels que les réfugiés syriens, les Jordaniens vulnérables et les autres nationalités vivant sous le seuil de pauvreté en Jordanie.
5. **Former un consortium entre les principaux acteurs/agences internationales** dans le domaine de la protection, de l'urgence, de la prévention et des services d'intervention pour mettre en œuvre de tels programmes futurs, ce qui joue un rôle vital dans la recherche de solutions aux défis rencontrés par le programme.

NIGER

1. **Gestion et Coordination du Projet** : Partager à temps les données avec tous les intervenants. Développer une synergie d'action avec les projets existants. Associer pleinement les mairies, les autorités administratives, les services techniques déconcentrés (STD) et les chefs traditionnels dans tous les aspects du projet, de la formulation à l'évaluation. Renforcer le suivi des activités sur le terrain pour une meilleure assurance qualité, avec un suivi semestriel. Concevoir un cadre logique/cadre de résultats avec des indicateurs SMART pour les outputs, outcomes et impacts. Avoir un agent du projet dans chaque commune d'intervention pour un appui-conseil rapproché et constant. Intégrer les besoins spécifiques des réfugiés et déplacés internes dans les Plans de Développement Communaux (PDC).
2. **Financement et Expansion** : Financer la phase 2 du projet. Étendre la zone d'intervention du projet pour couvrir plus de sites/quartiers, en particulier dans les communes de Diffa, Chétimari et Mainé-Soroa qui accueillent un grand nombre de déplacés internes et de réfugiés.

3. **Capacité et Formation** : Renforcer les capacités des Comités Villageois de Protection de l'Enfance (CVPE) pour qu'ils délivrent des prestations de qualité. Ouvrir un centre d'alphabétisation dans chaque site/quartier. Former les bénéficiaires d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les apprenants en entrepreneuriat/gestion.
4. **Infrastructure et Ressources** : Prévoir des opérations de fixation des dunes et de récupération des terres dégradées. Construire des banques céréalières dans les sites/quartiers. Réparer les fuites d'eau et procéder à la réception définitive des ouvrages. Contractualiser la fourniture de service public de l'eau avec des privés. Créer ou renforcer des banques d'intrants agricoles dans les chefs-lieux de communes. Utiliser des pesticides naturels. Intensifier les caravanes de sensibilisation sur tous les sites/quartiers.
5. **Soutien aux Vulnérables** : Renforcer les AGR pour toucher plus de vulnérables. Augmenter sensiblement le nombre des vulnérables ciblés par le projet.
6. **Suivi et Évaluation** : Prévoir dans les budgets municipaux des ressources financières suffisantes pour le suivi régulier des activités du projet. Accorder une priorité au choix des entrepreneurs privés locaux pour la livraison des vivres.

UGANDA

1. **Prolongation de la durée du projet** : Il est recommandé que la durée des interventions de suivi soit étendue pour couvrir au moins 3 ans afin de consolider les avantages des projets PHARVID et PROHUMA et d'allouer un temps adéquat pour la mise en œuvre.
2. **Élargissement de la portée du projet** : Le projet devrait inclure des questions de protection de l'environnement et de changement climatique.
3. **Renforcement du suivi et de l'évaluation participatifs** : Il est conseillé de promouvoir le suivi et l'évaluation participatifs du projet pour impliquer davantage les parties prenantes et améliorer la durabilité des résultats.
4. **Amélioration du budget** : Des efforts supplémentaires de mobilisation de ressources devraient être entrepris par Caritas International pour permettre l'extension des interventions à la population non desservie dans les zones ciblées.
5. **Réalisation d'études thématiques** : Il est recommandé de mener des études telles que des analyses de base et des évaluations de marché pour informer la conception des projets.
6. **Implication des parties prenantes clés** : L'implication des acteurs locaux tels que les partenaires gouvernementaux locaux, les structures de réfugiés établies, les groupes de modèles de développement paroissial et les leaders d'opinion dans le suivi et l'évaluation du projet ainsi que le partage des connaissances et des informations est cruciale pour la durabilité.
7. **Sessions de tribunal mobile et compétences commerciales de survie** : La sensibilisation continue et la fourniture de sessions de tribunal mobile ainsi que des compétences commerciales de survie sont essentielles pour des résultats soutenus.
8. **Renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation** : Il est recommandé de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation à tous les niveaux du projet.